

Quel potentiel de développement des emplois transport-logistique dans les structures d'insertion par l'activité économique ?

Répondre à l'objectif d'accompagner l'insertion de 100 000 personnes supplémentaires par l'activité économique

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, présentée le 13 septembre 2018, s'est fixée comme objectif de porter d'ici 2022 de 140 000 à 240 000 le nombre de contrats d'insertion pour favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus fragiles, ce qui représenterait 100 000 salariés supplémentaires accueillis dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Remis le 10 septembre 2019 à la ministre du travail, le Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique, intitulé « Permettre à chacun de trouver sa place - Libérons notre potentiel d'inclusion pour créer 100 000 emplois de plus ! », vise à concrétiser cet objectif.

Se pose la question de savoir en quoi et comment les emplois du transport et de la logistique peuvent contribuer à ce changement d'échelle, compte tenu du fait que ces emplois :

- Ont été soumis ces dernières années à de très fortes difficultés de recrutement ;
- Présentent des perspectives de créations, avec le déploiement de nouvelles plateformes logistiques et l'essor du e-commerce ;
- Font l'objet d'un renouvellement important, en lien en particulier avec le vieillissement des salariés du secteur des transports ;
- Sont accessibles à de faibles niveaux de qualification, mais offrent des opportunités de formation et d'évolution.

Les bénéficiaires de l'IAE sont des personnes très éloignées de l'emploi, notamment des actifs peu qualifiés, titulaires de minima sociaux ou encore demandeurs d'emplois de très longue durée. L'IAE permet le renforcement de leur employabilité par la mise en situation de travail, doublée d'un accompagnement personnalisé.

En conjuguant activité économique et mission sociale, l'insertion par l'activité économique constitue ainsi un levier pour dessiner les contours d'une société plus inclusive, et endiguer désormais le risque de crise sociale induit par la pandémie Covid-19.

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) regroupent notamment les associations intermédiaires, les ateliers et chantiers d'insertion, les entreprises d'insertion... soit près de 3.900 structures sur le territoire national.

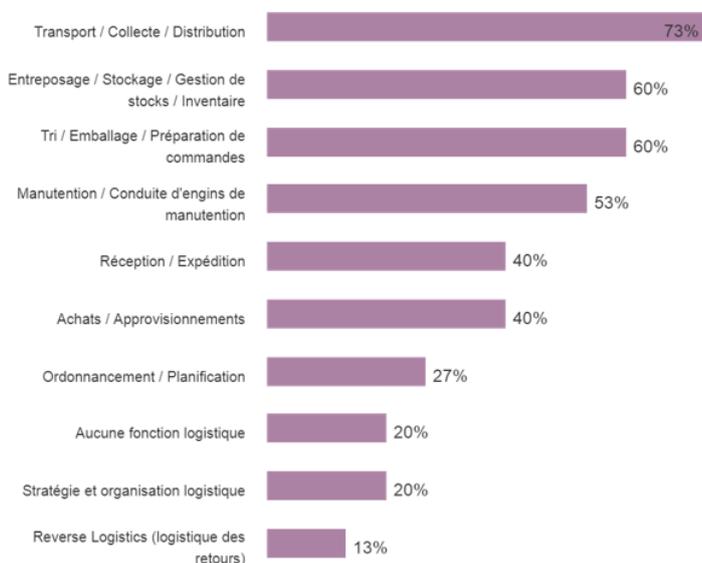
Afin d'évaluer le potentiel de création d'emplois transport-logistique des SIAE, une enquête a été menée conjointement par le Lieu Multiple, atelier et chantier d'insertion situé à Fleury-les-Aubrais, et l'AFT, Association pour le développement de la formation dans les transports et la logistique, auprès des 29 structures d'insertion par l'activité économique du département du Loiret. Entre décembre 2020 et janvier 2021, 15 structures ont répondu à cette enquête en ligne, qui accueillent au total 527 personnes en parcours d'insertion.

Les fonctions transport-logistique sont largement répandues dans les structures d'insertion par l'activité économique

De par la nature même de leur activité, les SIAE mettent fréquemment en œuvre des fonctions transport-logistique, lesquelles sont d'ailleurs largement transverses à de nombreuses filières économiques.

En effet, certaines SIAE ont pour activité principale la collecte, le tri, le stockage en lien avec l'économie circulaire (collecte des encombrants, recyclerie, ressourcerie, réemploi/valorisation...)..., tandis que d'autres, relevant de secteurs d'activité variés (chantiers bois, restauration, maraîchage, garage solidaire, gestion des espaces verts...), sont amenées à effectuer des approvisionnements, recevoir et/ou expédier des marchandises, les manutentionner, préparer des commandes...

Structures déclarant avoir des fonctions logistiques dans leur établissement

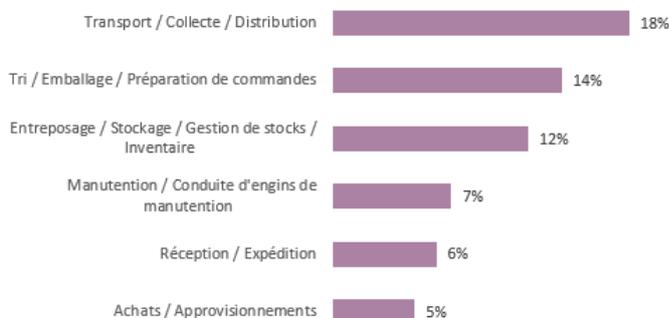


Il s'ensuit que seulement 20% des répondants déclarent qu'il n'existe pas de fonction transport-logistique dans leur établissement.

Les fonctions les plus fréquentes sont le transport, la collecte et la distribution (73% des répondants), l'entreposage, le stockage, la gestion de stock et les inventaires (60%), le tri, l'emballage et la préparation de commandes (60%), et la manutention et la conduite d'engins de manutention (53%).

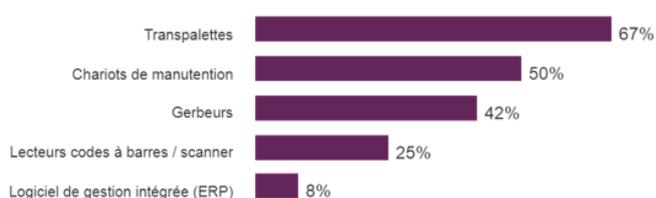
Il apparaît que le nombre de salariés en insertion qui exercent des fonctions transport-logistique est loin d'être négligeable. Ainsi, au niveau de notre échantillon, 18% de l'ensemble des salariés des SIAE répondantes sont employés pour tout ou partie de leur mission au transport, à la collecte et à la distribution, 14% au tri, à l'emballage et la préparation de commandes, 12% à l'entreposage, au stockage, à la gestion de stock et aux inventaires, et 7% à la manutention et à la conduite d'engins de manutention.

Salariés qui occupent des fonctions transport-logistique



Le recours aux matériels et formations propres au domaine est donc lui aussi assez généralisé

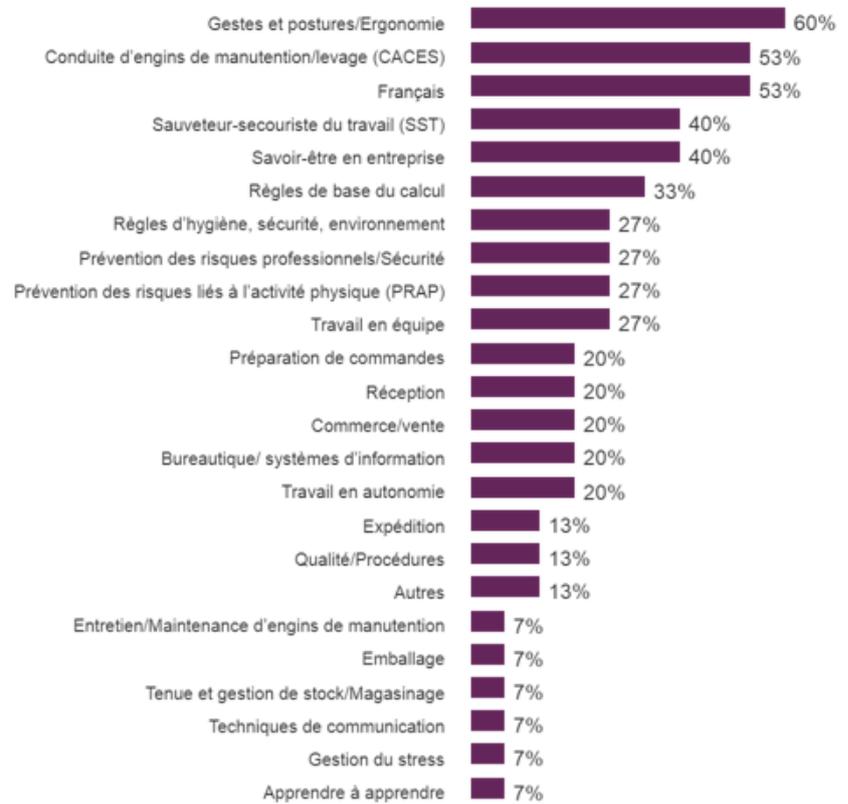
Matériels et systèmes d'information dont les établissements disposent pour les opérateurs logistiques



Pour ce faire, les SIAE mobilisent des équipements et matériels spécifiques.

Les deux tiers des établissements qui déclarent posséder des fonctions logistiques utilisent des transpalettes, la moitié des chariots de manutention, et plus de deux sur cinq des gerbeurs.

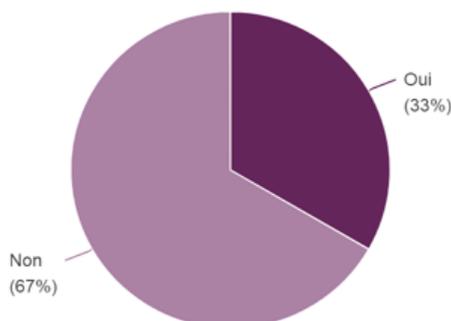
Formations mises en œuvre pour les salariés en insertion



En conséquence, la moitié des SIAE organisent des formations à la conduite d'engins de manutention/levage (CACES) pour leurs salariés en insertion. Les formations gestes et postures, ergonomie, sécurité, prévention des risques liés à l'activité physique, jouent également un rôle majeur dans les SIAE.

A l'issue de leur parcours, des bénéficiaires peuvent intégrer des emplois transport-logistique dans des entreprises ordinaires

Pourcentage d'établissements dont les bénéficiaires ont intégré des entreprises ordinaires à des postes transport-logistique au cours des 3 dernières années



A l'issue d'un parcours dans les SIAE, qui peut durer jusqu'à 24 mois, les emplois du transport et de la logistique offrent des opportunités d'insertion aux bénéficiaires d'un accompagnement.

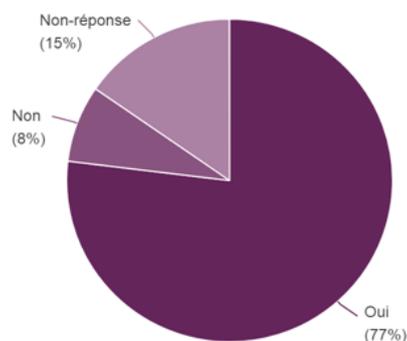
Un tiers des établissements répondants sont informés du fait que des personnes qu'ils ont accompagnées ont intégré au cours des 3 dernières années des entreprises ordinaires à des postes transport-logistique après leur parcours.

Parmi les répondants ayant déclaré que des fonctions logistiques existaient dans leur établissement, plus des trois quart estiment que des personnes exerçant actuellement des fonctions logistiques auraient les compétences pour intégrer un poste transport-logistique dans des entreprises ordinaires à l'issue de leur parcours.

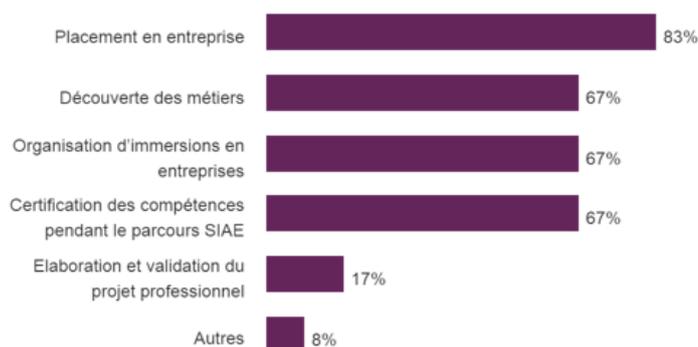
14% de l'ensemble des salariés actuellement accueillis en insertion sur le territoire seraient concernés, toutes activités confondues.

Ce projet requiert cependant souvent des formations supplémentaires (habilitations CACES, logiciels métiers...), la réalisation de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), et se heurte aussi à la mobilité des personnes concernées, lorsque l'emploi n'est pas local.

Pourcentage d'établissements qui pensent que des personnes exerçant actuellement des fonctions logistiques auraient les compétences pour intégrer un emploi transport-logistique dans des entreprises ordinaires à l'issue de leur parcours



Besoins de soutiens exprimés par les établissements pour favoriser l'emploi transport-logistique à l'issue des parcours d'insertion qu'ils proposent



Pour favoriser l'emploi transport-logistique à l'issue des parcours d'insertion, les SIAE expriment un besoin de soutiens pour placer les personnes en entreprise (83% des répondants) et pendant le parcours pour faire découvrir les métiers aux bénéficiaires, organiser des immersions en entreprises et certifier les compétences pendant le parcours (67%).

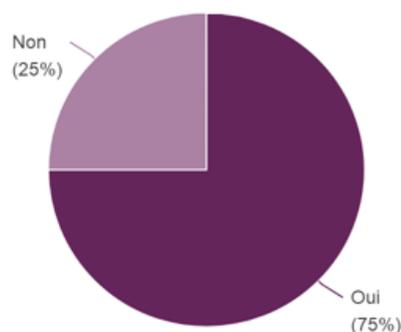
Le développement des SIAE a partie liée avec les activités transport-logistique

Les deux tiers des établissements enquêtés prévoient de développer leur activité actuelle ou de nouvelles activités.

Parmi ceux-ci, les trois quart anticipent que leur projet de développement permettra l'accueil de nouvelles personnes appelées à occuper pour tout ou partie de leur temps des fonctions logistiques.

Les fonctions logistiques appelées à se développer pour accompagner ces projets ont d'abord trait au tri, à l'emballage, la préparation de commandes, ensuite à la manutention/conduite d'engins de manutention, l'entreposage, le transport, la réception/expédition.

Pourcentage d'établissements prévoyant l'accueil de nouvelles personnes appelées à occuper pour tout ou partie de leur temps des fonctions logistiques



En Bref

Les résultats de l'enquête auprès des structures d'insertion par l'activité économique du Loiret confirment d'une part le potentiel d'emplois transport-logistique de ces établissements, et d'autre part les perspectives d'insertion dans des entreprises ordinaires après avoir exercé des fonctions transport-logistique pendant le parcours d'insertion :

- Des fonctions transport-logistique existent dans 80% des SIAE.
- Les deux tiers de celles-ci utilisent des transpalettes, et la moitié des chariots de manutention (avec des formations CACES à la clé).
- Près d'un salarié sur cinq en insertion a des missions de transport, collecte ou distribution.
- 14% de l'ensemble des salariés en insertion auraient la capacité d'intégrer des emplois transport-logistique dans des entreprises ordinaires.
- Pour ce faire, il est nécessaire de leur faire connaître les métiers et opportunités dans le transport et la logistique, de valider leur projet professionnel, y compris par des périodes de mise en situation en milieu professionnel, de développer leur formation, et de les accompagner dans leur placement et leur intégration en entreprises ordinaires, tout en travaillant à la résolution de leurs difficultés de mobilité.
- Les trois quart des SIAE qui ont un projet de développement auront besoin de nouvelles personnes sur des fonctions transport-logistique.

La réussite de l'intégration des sortants de SIAE dans le transport et la logistique passe vraisemblablement par la mobilisation de dispositifs innovants pour les y préparer, avec un parcours spécifique à construire pour leur permettre d'occuper de tels postes, comme un accompagnement individualisé associant construction d'une progression pédagogique, AFEST, PMSMP et diversité dans l'exercice des tâches effectuées, ce que des parcours assis sur plusieurs SIAE pourraient faciliter.

A cet égard, les entreprises d'insertion, qui opèrent déjà dans le secteur marchand, peuvent offrir des perspectives plus favorables que d'autres types de SIAE pour déployer ce type de parcours.